

Lyon, 4 décembre 2018



Pascal Mailhos, préfet du Rhône, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes nommé à la présidence du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Pascal Mailhos, préfet du Rhône, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ancien préfet des régions Bourgogne, Midi-Pyrénées puis Occitanie, a été nommé président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse⁽¹⁾ par décret du président de la République. Il succède à Stéphane Bouillon désormais directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

« Depuis leur création en 1964, les agences de l'eau poursuivent un triple objectif : préserver les ressources en eau, lutter contre la pollution des eaux et restaurer les milieux aquatiques. Depuis 2016, la reconquête de la biodiversité est également inscrite dans leurs missions. Ce travail au long cours porte ses fruits, puisque 52% des eaux du bassin Rhône-Méditerranée et 86% de celles de Corse sont de bonne qualité. Avec son nouveau programme 2019-2024, doté de 2,6 milliards d'euros d'aides, les ambitions de l'agence de l'eau se concentrent autour de quatre grands enjeux : poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux, en réduisant en particulier les pollutions diffuses par les pesticides ; continuer à préserver les ressources en eau grâce notamment à une gestion économe de l'eau et à la mobilisation de solutions innovantes adaptées aux enjeux des territoires ; redonner un fonctionnement naturel aux rivières et aux zones humides en préservant la biodiversité et enfin, garantir la solidarité en faveur des territoires ruraux défavorisés pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement », précise Pascal Mailhos.

Pascal Mailhos salue le travail accompli ces derniers mois par le Conseil d'administration, sous la présidence de son prédécesseur, pour la préparation et l'adoption du 11^{ème} programme, et rappelle qu'il va maintenant s'atteler à la mise en œuvre de ces priorités, au plus proche des territoires et des citoyens.

« Grâce à l'expertise de ses agents sur le terrain, l'agence de l'eau agit pour la préservation de la ressource en eau et la qualité de nos rivières pour garantir les usages de l'eau dans notre vie quotidienne, mais aussi pour l'avenir de nos enfants », souligne-t-il.

⁽¹⁾Le conseil d'administration de l'agence de l'eau est composé de 38 membres : le président nommé par décret, 12 représentants des collectivités et 12 représentants des usagers (avec à chaque fois 11 membres issus du bassin Rhône-méditerranée et 1 du bassin de Corse), 12 représentants de l'Etat (dont le préfet de Corse) et 1 représentant du personnel.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat, sous tutelle du ministère de la Transition énergétique et solidaire, entièrement dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques : fiabiliser les systèmes d'assainissement, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux brutes des captages prioritaires dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates) et préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, préserver et restaurer les zones humides dégradées ou menacées et la biodiversité, réduire les rejets de produits toxiques. L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention pluriannuel qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence emploie 350 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 440 M€.

CONTACT PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Valérie Santini • 04 72 71 28 63 valerie.santini@eamrc.fr